

Commune d'Ervy le Châtel

Réunion du Conseil Municipal

Du vendredi 05 juin 2026 à 20h00

1^{ère} partie : ELECTION DE TITULAIRES ET SUPPLEANTS – COLLEGE ELECTORAL ELECTIONS SENATORIALES

Les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Lors de cette séance, seront élus pour Ervy-le-Châtel (commune de 1 000 à 8 999 habitants) : 3 délégués titulaires puis 3 suppléants.

Le formalisme du dépôt des candidatures est décrit dans la circulaire du ministère de l'intérieur réf : NOR INTP2611651C du 6 mai 2026 (pages 19 à 21).

2^{ème} partie : REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour

Approbation du Procès-verbal de la séance du 28 avril 2026.

FINANCES

- 1) FONGIBILITE DES CREDITS EN M57 POUR L'ANNEE 2026
- 2) FRAIS DE SCOLARITE 2025
- 3) TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2026-2027
- 4) SUBVENTION « VOYAGES SCOLAIRES » COLLEGE
- 5) SUBVENTION « LICENCES SPORTIVES »
- 6) PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU COUT « CENTRE DE LOISIRS »
- 7) TARIFS / CONVENTION ET CONDITIONS DE RESERVATION SALLE DES FETES ET AUTRES SALLES
- 8) CONDITIONS OPERATION « COUP DE POUCE – PERMIS DE CONDUIRE »

ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES HUMAINES

- 1) REGLEMENT INTERIEUR CONSEIL MUNICIPAL
- 2) MODIFICATION DELEGUES DU SDDEA
- 3) ELECTION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS
- 4) RECOLEMENT REGLEMENTAIRE ARCHIVES COMMUNALES
- 5) CONVENTION DE RECIPROCITE AVEC AUXON
- 6) EMPLOI « SERVICE CIVIQUE »
- 7) EMPLOI « COUP DE POUCE – PERMIS DE CONDUIRE »

TRAVAUX

- 1) CHOIX DES ENTREPRISES – AIRE DE JEUX

INFORMATIONS DIVERSES

- 1) DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER
- 2) SIGNALEMENT SITUATION ADMINISTREE